



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 08/04/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 14 avril 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. MARSAN), LAMOTHE, Mme DEGOS (a procuration pour Mme COUFFIGNAL), M. DUBOS (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme COURROS, MM. DUCASSE, BRUEY, Mme DUBOIS-MAURY, MM. GAILLARDET (a procuration pour Mme CHAPUIS), DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme ULMANN), MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mme DAUGREILH (a procuration pour Mme DARGELOSSE).

Etaient excusés : M. MARSAN (a donné procuration à M. BROQUÈRES), Mmes BRUGAT (a donné procuration à M. DUBOS), COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DEGOS), ULMANN (a donné procuration à Mme GARRIDO), CHAPUIS (a donné procuration à M. GAILLARDET), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme DAUGREILH).

Un scrutin a eu lieu, Mme DAUGREILH Valérie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance B
Délibération n°13**

DELIBERATION

Rapporteur : M. LAMOTHE

Objet : Projet d'acquisition de Véhicules, matériels et Engins pour les services techniques

Sur proposition de la commission des travaux et avis favorable du bureau des adjoints en date du 31 mars 2015, il est proposé à notre assemblée les acquisitions suivantes pour les services techniques municipaux de la Ville de TARTAS :

Camion plateau poly-benne
Tondeuse plaine des sports
Ramasse feuilles sur véhicule
Matériels et outillages divers des équipes

M. le Maire est autorisé à lancer toutes procédures de commande publique, et à signer tous documents se rapportant à ces acquisitions, les crédits étant prévus au budget 2015 de la Ville.

Le bureau des adjoints en date du 31 mars 2015 a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

Identifiant unique*: 040-214003139-20150414-2015_B13-DE

Envoyé en préfecture, le 15/04/2015 - 14:02

Reçu en préfecture, le 15/04/2015 - 14:10

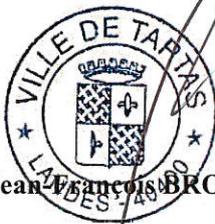


** Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (TALP)*

A l'unanimité

DONNE un avis favorable et autorise à lancer toutes procédures de commande publique et à signer tous documents se rapportant à ces acquisitions, les crédits étant prévus au budget 2015 de la Ville.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**
Jean-François BROQUÈRES